

Pagayer pour s'approprier les rivières

Maintenant 7 parcours canotables disponibles entre la MRC du Granit et la ville de Lévis

Scott, 29 juin 2022. – Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est fier d'ajouter deux nouveaux parcours canotables dans son bassin versant. La rivière Chaudière, secteur Breakeyville, et la rivière Prévost-Gilbert dans la MRC des Appalaches sont donc maintenant cartographiées pour les pagayeurs. L'objectif est de permettre aux citoyens et touristes de s'adonner en toute sécurité à la descente de rivière en sport à pagaie. « Les parcours canotables, c'est un moyen ludique pour que les gens se réapproprient leurs rivières, et ce, de façon sécuritaire. Parce que l'eau, c'est un bien commun! » commente Mme Véronique Brochu, directrice générale du COBARIC.

Amateurs comme professionnels peuvent ainsi consulter une [carte interactive](#) pour mieux appréhender leur sortie sur l'eau. Sur le site web du COBARIC, ils trouveront plusieurs informations utiles dans les [fiches techniques des parcours](#) pour planifier leur descente : longueur du parcours, durée estimée, niveau de difficulté, présence de rapides et autres obstacles, points d'intérêt, règles de sécurité, accès et stationnements, entre autres. Ces cartes et fiches techniques sont également disponibles en format PDF pour téléchargement. Elles sont ainsi consultables, même sans accès Internet.

Par ce projet débuté en 2020, l'organisme démocratise ainsi l'accès à l'eau. Dans sa première année, le projet a permis de cartographier quatre rivières de la MRC du Granit, soient la rivière aux Araignées ainsi que les rivières Arnold, Clinton et Victoria. À l'été 2021, le catalogue s'est agrandi avec les parcours des rivières Prévost-Gilbert (MRC des Appalaches) et Chaudière, secteur Breakeyville (Lévis). Au total, plus de 90 kilomètres ont été cartographiés depuis le début du projet. « En fonction de la demande des municipalités et des citoyens, nous pourrions cartographier plus de parcours, notre objectif étant de couvrir le territoire canotable dans son ensemble, » assure Ludovic Pelletier Fréchette, professionnel en géomatique et responsable du projet.

Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution financière de nombreux partenaires : Tourisme Chaudière-Appalaches, Fonds de développement des territoires de la MRC du Granit, Desjardins et l'Unité régionale de loisir et de sport Chaudière-Appalaches, sans oublier la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce et la ville de Lévis.

À propos du COBARIC

Le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il favorise ainsi la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau de son territoire. Pour y arriver, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau, outil régional par excellence pour prioriser les actions selon leur priorité.

- 30 -

Source :

Marine Gaumer
Agente en communication numérique
418-389-0476, poste 7
web@cobaric.qc.ca

Pour information :

Ludovic Pelletier Fréchette
Professionnel en géomatique
418-389-0476, poste 9
geomatique@cobaric.qc.ca